

Anne DESPLANS
NOTAIRE ASSOCIEE

Paul BOULOC - Carole LOISEL – Julie BELET
NOTAIRES

Société Titulaire d'un Office Notarial

HONORAIRE

Testament olographe

Aide à la rédaction d'un testament olographe :

honoraire allant de 70,00€ à 200,00€ HORS TAXE (TVA 20,00% pour mémoire) en fonction du temps passé et de la complexité.

Frais en sus :

Inscription au Fichier Central des Dipositions de Dernières Volontés : 10,74€

Consultations diverses

honoraire :300,00€ HORS TAXE

(TVA 20,00% pour mémoire)

Hors temps passé à la rédaction du compte-rendu.

Avant-contrat

honoraire :de 160,00€ à 450,00€ HORS TAXE en fonction de la complexité

(TVA 20,00% pour mémoire)

Certification de signature

Honoraire :30,00€ HORS TAXE

(TVA 20,00% pour mémoire)

Procuration sous seing privé

Honoraire :30,00€ HORS TAXE

(TVA 20,00% pour mémoire)

Délibération de société

Dossier en cours nécessitant la rédaction d'une délibération :

Honoraire :80,00€ HORS TAXE

(TVA 20,00% pour mémoire)

En l'absence de dossier en cours :

Honoraire :250,00€ HORS TAXE

(TVA 20,00% pour mémoire)

Droit des affaires - HONORAIRE

Rédaction de bail commercial / bail professionnel

Honoraire correspondant à un (1) mois de loyer avec un minimum de 1.500,00€ HORS TAXE (TVA 20,00% pour mémoire)

Autres débours à prévoir en fonction des particularités du dossier.

Cession de fonds de commerce / Cession de titres de société

1°) Honoraire à la charge du CESSIONNAIRE calculé sur le prix de cession :
Jusqu'à 350.000,00€ : 3% HORS TAXE
De 350.000,00€ à 500.000,00€ : 2,5% HORS TAXE
De 500.000,00€ à 1.000.000,00€ : 2% HORS TAXE
Prix supérieur à 1.000.000,00€ : 1% HORS TAXE
Honoraires minimum : 4.000,00€ HORS TAXE
(TVA 20,00% pour mémoire)

Versement de la moitié de l'honoraire (et d'une provision sur frais) pour l'avant-contrat et de l'autre moitié de l'honoraire pour l'acte définitif.

Ne comprend pas les constitutions de société.

Frais en sus charge CESSIONNAIRE : frais de constitution de société et tous les frais liés à l'acquisition.

2°) Honoraire à la charge du CEDANT calculé sur le prix de cession :
Quel que soit le montant du prix : 1% HORS TAXE
Honoraires minimum : 1.000,00€ HORS TAXE
(TVA 20,00% pour mémoire)

Honoraire comprenant notamment le suivi et la gestion des oppositions.

Ne comprend pas les frais et honoraires en cas de procédure de purge ni le frais d'élection de domicile

Constitution de société

Pour la rédaction des statuts et l'accomplissement des formalités (jusqu'à obtention de l'extrait Kbis).

Honoraire de constitution de SCI sans apport immobilier ni apport en industrie (apports en numéraire uniquement) :

Montant HORS TAXE allant de 800,00€ à 1.500,00€ HORS TAXE en fonction de la complexité
(TVA 20,00% pour mémoire)

Honoraire de constitution de société commerciale (SARL, SAS, SA, etc ...) sans apport immobilier ni apport en industrie (apports en numéraire uniquement) :

Montant des honoraires : 1.200,00€ HORS TAXE
(TVA 20,00% pour mémoire)

Frais non compris en sus : frais auprès du Greffe du Tribunal de commerce et frais de publication